Règlement des cours de danse.

Afin de garantir le bon déroulement des cours de danse et de se montrer respectueux vis-à-vis d'autrui, l'asbl « Couleur Arabesque » demande à ses membres de respecter certaines règles :

- Arriver **à l'heure** au cours.
- Respecter les danseurs du cours précédent si ce dernier n'est pas terminé (parler à voix basse).
- Chaque danseur aura des chaussures à usage unique pour le cours (et, ce, afin de ne pas abîmer le revêtement du sol).
- Une tenue correcte est exigée (pas de jupe, de jeans…).
- Les chewing-gums sont interdits.
- Durant l'année, dans le cadre exclusif de notre asbl, il est possible que votre enfant soit pris en photo et/ou filmé (photos de groupe, différents événements, spectacle de fin d'année…).
- **Le payement partiel (moitié du prix total) ou le payement total des cours devra être effectué pour le lundi 07 octobre 2024 AU PLUS TARD (en cas de payement partiel, la totalité du payement devra être effectuée pour le lundi 03 février 2025 au plus tard). Vu les nombreuses difficultés rencontrées l'année passée par rapport au payement des cotisations, nous nous devons d'être beaucoup plus intransigeants. Nous sommes une asbl sans subside et nous avons aussi des frais à couvrir. Donc, en cas-de non-paiement aux dates mentionnées, le/la danseur/danseuse ne pourra plus participer aux cours jusqu'à régularisation de la situation. S'il y a un problème pour le paiement, une solution peut toujours être trouvée mais il faut en parler au comité (ou à Aurore 0479/804971).**
- Afin de ne pas perturber les cours, l'utilisation du gsm est interdite en dehors des temps de pause.
- La participation au spectacle de fin d'année est **obligatoire** sauf cas exceptionnels (à en discuter avec le professeur).
- Le/la danseur/danseuse se montrera **motivé(e)** tout au long de l'année et ouvert(e) aux remarques du professeur.
- En cas d'absences répétées et non justifiées, le professeur se réserve le droit d'annuler la participation du/de la danseur/danseuse au spectacle de fin d'année.
- Si le professeur se rend compte qu'un(e) danseur/danseuse n'a pas le niveau nécessaire pour suivre le cours et s'épanouir dans de bonnes conditions, il se réserve le droit de l'orienter vers un cours plus adapté.
- **Les photos ou vidéos prises lors des cours ne peuvent en aucun cas être publiées sur les réseaux sociaux par les élèves ou par les professeurs.**
- **Aucune personne (extérieure au cours) ne pourra assister aux cours** (sauf exception à voir avec le professeur).
- **Il n'y aura aucun remboursement effectué en cas d'arrêt sauf si un certificat médical est présenté.**

D'avance, « Couleur Arabesque » vous remercie de respecter ces quelques règles et vous souhaite d'ores et déjà une très bonne année de danse.